Trois principes

- simplicité et transparence des procédures bureaucratiques
- autonomie et responsibilité des unités institutionnelles
- excellence dans la recherche et dans l'enseignement

Principaux éléments

Abolissement de la "démocratie universitaire": la structure quasi-démocratique des facultés est une des raisons principales pour la lourdeur et lenteur des procédures administratives même des plus banales. Comme le montre le taux de participation aux "éléctions", ni les collaborateurs ni les étudiants jugent important le travail de ses organes. Une évaluation régulière qui prend en compte les opinions des collaborateurs et des étudiants suffit: les conseils de faculté, de décanat et de professeurs peuvent être abolies. L'autonomie des professeurs se trouve respecté par l'autonomie de leurs départements (voir ci-dessous).

Hierarchie simplifiée et responsabilités claires: le récteur gère l'université et en est responsable. Il nomme et contrôle un administrateur et des doyens pour les facultés qui nomment et contrôlent des directeurs du départements. L'université, les facultés et les départements devraient faire l'objet d'une évaluation extérieure scientifique tous les quatre ans. En fonction de cette évaluation, l'enveloppe budgétaire que le réctorat accordent aux facultés et que les facultés distribuent parmi les départements devraient être adaptées.

Abolissement de la distinction artificielle en "corps": l'université consiste de ses employés et d'étudiants. La distinction en collaborateurs de l'enseignement et de la recherche et personnel admnistratif et technique est artificielle et devrait être abolie.

Réduction massive de l'administration et des services centrales: un principe de subsidarité doit être appliquée vigoureusement, la multiplicité de services et d'organes de luxe réduite. Dans certains cas, les prestations elles-mêmes sont inutiles: Uni-Santé, Uni-Emploi, Uni-Travail etc. par exemple ne sont pas strictement nécessaire. Dans d'autres cas, les prestations pourraient être assurées avec beaucoup moins d'administration: pour qu'il y ait une "Université de troisième âge", par exemple, il suffit de permettre l'accès aux enseignements aux personnes de troisième âge - aucun besoin d'une structure adminstrative qui ne produit que des dépliants colorés. Autonomie pour les départements: L'université est identique à ses départements: c'est dans les départements que la mission de l'université - enseignement et recherche - est réalisée. Tout le reste de l'organisation devrait être au service des départements et répondre à leurs besoins. Les directeurs des départements devraient jouer un rôle beaucoup plus important et assumer leurs résponsabilité pour la qualité scientifique de leurs départements: pour cela, ils ont besoin de beaucoup plus de compétences (distribution du budget global du département, engagement des personnes, etc.) et devraient bénéficier d'une importante décharge. Ils devraient pouvoir nommer des administrateurs qui les soutiennent dans leurs tâches. Ainsi, les département pourraient réaliser beaucoup de fonctions aujourd'hui réalisées par une administration lointaine et inefficace. Ils pourraient, par exemple, gérer eux-mêmes l'inscription à leurs examens. Ils recueilleraient les notes et ne transmetteraient que les notes finales au service d'immatriculation pour l'impression des diplômes. Le service des examens, inutile et inefficace, pourrait être aboli.